

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU  
DE LA  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept le 30 du mois de juin à 20 heures 30, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de Madame CARILLON Sylvie, Maire de Montgeron.

Secrétaire : Mme DOLLFUS

**LE CONSEIL**

**Présents :**

Mme CARILLON, Maire, M. DUROVRAY, Mme NICOLAS, M. GOURY, Mme DOLLFUS, M. LEROY, M. CORBIN, M. FERRIER,  
Adjoints au Maire

Mme KELLERMANN, Mme MUCEL, M. BERTHOU, Mme PLECHOT ; Mme BOULAY, M. GALLOUIN, M. LÉON-REY, M. VIGNIER, Mme PROVOST, Mme BRISTOT, M. BARKÉ, Mme MOUTON, M. CROS,  
Conseillers municipaux,

**Absents ayant donné procuration :**

Mme MOISSON, ayant donné procuration à M. DUROVRAY  
Mme GARTENLAUB, ayant donné procuration à Mme NICOLAS  
M. NOËL, ayant donné procuration à M. LEROY  
Mme BAROUX, ayant donné procuration à M. VIGNIER  
Mme SHIMIZU, ayant donné procuration à Mme KELLERMANN  
M. MAGADOUX, ayant donné procuration à Mme PLECHOT  
Mme SILVERT, ayant donné procuration à M. FERRIER  
M. KNAFO, ayant donné procuration à Mme MUCEL  
M. GUENIER, ayant donné procuration à M. GOURY  
Mme BENZARTI, ayant donné procuration à Mme DOLLFUS  
M. SOUMARE, ayant donné procuration à M. CORBIN  
Mme DE SOUZA, ayant donné procuration à Mme CARILLON  
M. JOSEPH, ayant donné procuration à Mme PROVOST  
Mme BOURGEOIS, ayant donné procuration à Mme BRISTOT

La séance est ouverte à 20 heures 37.

**Désignation du secrétaire de séance**

Désignation à l'unanimité de Mme DOLLFUS, en qualité de secrétaire de séance.

**1. Ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2017**

**ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

L'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2017.

**2. Élections sénatoriales – désignation des suppléants des délégués du Conseil municipal**

S'agissant des opérations de vote, le Bureau électoral ayant pour mission de proclamer les résultats du vote est composé comme suit :

- un Président, en la personne de Mme le Maire ;
- les deux conseillers municipaux les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin (Mme KELLERMANN et Mme MUCEL) ;
- les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin (M. VIGNIER et M. BARKE).
- une secrétaire de séance également désignée (Mme DOLLFUS).

Mme le Maire indique que trois listes ont été déposées :

- La liste « Rassemblement citoyen pour les élections sénatoriales » déposée par les groupes « Montgeron, Passionnément » et « Une alternative pour Montgeron ».
- La liste « Souveraineté républicaine » déposée par Mme BOULAY, Conseillère municipale.
- La liste « Le bon sens pour Montgeron », déposée par le groupe majoritaire « Le Bon Sens pour Montgeron ».

Mme le Maire déclare le scrutin ouvert à 20 heures 42.

Mme le Maire déclare le scrutin clos à 20 heures 46.

### Le Conseil municipal,

**PROCÈDE** A bulletins secrets, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, à l'élection de neuf délégués suppléants du Conseil municipal.

Le scrutin donne les résultats suivants :

• Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	35
• Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
• Nombre de suffrages exprimés :	35
• Suffrages obtenus par la liste « Le bon sens pour Montgeron » :	26
• Suffrages obtenus par la liste « Souveraineté républicaine » :	4
• Suffrages obtenus par la liste « Rassemblement citoyen pour les élections sénatoriales » :	5
• Mandats attribués à la liste « Le bon sens pour Montgeron » :	7
• Mandats attribués à la liste « Souveraineté républicaine » :	1
• Mandats attribués à la liste « Rassemblement citoyen pour les élections sénatoriales » :	1

**PROCLAME** Les neufs délégués suppléants élus, à savoir :

- M. Alain LE TADIC, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- Mme Simone JORE, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- M. Michel ACTIS, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- Mme Annie WIERZBINSKI, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- M. Pierre LAFONTAINE, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- Mme Isabelle FREYSSAGUET, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- M. Thierry LAC, pour la liste « Le bon sens pour Montgeron »,
- M. Patrick FRUGIER, pour la liste « Rassemblement citoyen pour les élections sénatoriales » ;
- Mme Aurélie PAOLI, pour la liste « Souveraineté républicaine » ;

**DIT** Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Mme le Maire demande aux Conseillers municipaux présents à quelle liste ils souhaitent se rattacher :

- Les Conseillers municipaux de la majorité déclarent se rattacher à la liste « Le bon sens pour Montgeron ».
- Mme BOULAY, Mme PROVOST et M. JOSEPH déclarent se rattacher à la liste « Souveraineté républicaine ».
- Mme BRISTOT, Mme BOURGEOIS, M. BARKE, Mme MOUTON et M. CROS déclarent se rattacher à la liste « Rassemblement citoyen pour les élections sénatoriales ».

Mme le Maire précise par ailleurs que les délégués de droit non présents ayant donné procuration ont fait part de leur souhait de rattachement qui sera reporté à l'annexe du procès-verbal.

Avant de clore la séance, Mme le MAIRE propose d'observer une minute de silence en la mémoire de Mme Simone VEIL.

La séance est levée à 21 heures.

  
Sylvie CARILLON  
Maire de Montgeron  
Conseillère régionale d'Ile-de-France